



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Préservation de l'industrie et des emplois dans le Bourbonnais

Question orale n° 615

Texte de la question

M. Jorys Bovet alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie, sur les fermetures de sites et les suppressions d'emplois dans le département de l'Allier. Elles entraînent la perte de savoir-faire stratégiques, fragilisent l'emploi local et accentuent la dépendance de la France à des productions étrangères. Il souhaite donc savoir quelles actions le Gouvernement entend engager pour soutenir l'industrie française et préserver l'emploi industriel dans les territoires français, en particulier du Bourbonnais.

Texte de la réponse

INDUSTRIE DANS L'ALLIER

Mme la présidente . La parole est à M. Jorys Bovet, pour exposer sa question, no 615, relative à l'industrie dans l'Allier.

M. Jorys Bovet . Dans l'Allier, la situation de l'emploi industriel est dramatique. Depuis 2017, le département enregistre annuellement entre 3 300 et 3 500 créations d'entreprises, mais on compte à peine un nouvel emploi pour trente créations. Près de 65 % de ces entreprises relèvent en effet du micro-entrepreneuriat, sans salariés, et l'emploi productif recule inexorablement. Parallèlement, Emmanuel Macron proclame une réindustrialisation volontariste. Sur le terrain bourbonnais, la réalité est accablante : depuis 2022, 430 à 470 emplois industriels sont détruits chaque année, ce qui représente près de 4 000 postes perdus, principalement dans la métallurgie et dans la sous-traitance – je pense notamment à Amis, Bosch, Cast'Al et Erasteel.

Le cas de l'entreprise Erasteel, à Commentry, est emblématique. Fleuron stratégique pour la défense, l'aéronautique et l'énergie, elle menace de supprimer 190 des 240 emplois du site, soit près de 80 % des effectifs, d'ici à avril 2026, malgré un projet alternatif des salariés pour le recyclage des métaux critiques. Ces fermetures accentuent notre dépendance étrangère et fragilisent notre souveraineté industrielle. Face à cette urgence sociale et industrielle, quelles actions le gouvernement a-t-il engagées, engage-t-il et engagera-t-il pour enrayer la destruction d'emplois, favoriser les reprises par des industriels français et préserver les compétences techniques du Bourbonnais via France 2030 ou le fonds stratégique de soutien à l'industrie ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État.

M. David Amiel, *ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État* . Je veux, au nom de mon collègue Sébastien Martin et du ministre Roland Lescure, vous assurer que la mobilisation de l'État est totale dans l'Allier, notamment en faveur des sites d'Erasteel et de Bosch. Dès la décision d'Erasteel d'arrêter la fabrication d'aciers rapides conventionnels et le recyclage des piles et catalyseurs pétroliers, associée à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) portant sur 190 postes, l'État s'est mobilisé pour étudier les possibilités de maintien de l'activité et garantir un accompagnement maximal aux salariés. Un accord unanime a été signé sur les mesures du PSE. La recherche de solutions industrielles se poursuit, avec le lancement d'une mission

Rebond industriel, cofinancée avec les collectivités locales, et l'examen attentif des projets alternatifs. Une réunion s'est tenue en visioconférence avec les élus et les syndicats la semaine dernière.

Par ailleurs, après l'annonce de la fermeture du site Bosch de Moulins-Yzeure, le 20 janvier 2026, le ministre de l'industrie a immédiatement reçu les représentants syndicaux et échangé avec la direction du groupe. Il a demandé que tous les moyens soient mobilisés pour favoriser la reprise du site et soutenir la revitalisation du territoire. Le groupe s'est engagé à prolonger la mission de recherche de repreneurs, à faciliter la cession du site et à contribuer financièrement au-delà de ses obligations légales dans le cadre d'une convention de revitalisation. Dans l'Allier, 147 emplois ont pu être préservés à Montluçon et un projet porté par Imerys pourrait créer, d'ici à 2030, 500 à 600 emplois directs et environ 1 000 emplois indirects.

Au-delà de ces situations spécifiques, le gouvernement poursuit une politique active de réindustrialisation et de relocalisation des filières stratégiques afin de préserver les savoir-faire, de renforcer notre souveraineté et de consolider durablement l'emploi industriel, particulièrement dans le Bourbonnais, où l'histoire industrielle est si présente.

Mme la présidente . La parole est à M. Jorys Bovet.

M. Jorys Bovet . Par le passé, beaucoup d'erreurs stratégiques ont été commises par les gouvernements successifs. Il est temps de s'en apercevoir et de se battre pour nos entreprises – qui doivent aussi faire face à l'explosion du coût de l'énergie. Ces entreprises et ces emplois sont nécessaires à notre pays, à notre souveraineté ; il y va de notre survie.

Données clés

Auteur : [M. Jorys Bovet](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 615

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#)

Réponse publiée le : 18 février 2026, page 1703

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)